

Image not found or type unknown



Une loi pédagogique relative à la santé, la vie privée et le droit à l'image de l'enfant

Actualité législative publié le **24/04/2024**, vu **1117 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Une loi pédagogique relative à la santé, la vie privée et le droit à l'image de l'enfant : la loi n° 2024-120 du 19 février 2024 visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants

*50 % des photographies qui s'échangent sur les **forums pédopornographiques** avaient été initialement publiées par les parents sur leurs réseaux sociaux.*

Source :

<https://www.actu-juridique.fr/civil/personnes-famille/le-respect-du-droit-a-limage-des-enfants-et-les-5-apports-de-la-loi-du-19-fevrier-2024/>

Code civil, dila, légifrance :

Article 372-1

Modifié par LOI n°2024-120 du 19 février 2024 - art. 2

Les parents protègent en commun le **droit à l'image** de leur enfant mineur, dans le respect du **droit à la vie privée** mentionné à l'article 9.

Les parents associent l'enfant à l'exercice de son **droit à l'image**, selon son âge et son degré de maturité.

Source à jour et de plus :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006136194/#LEO

DE PLUS :

<https://www.eurojuris.fr/actualites-juridiques/actualites-juridiques-particuliers/droit-famille/droit-enfants/articles/droit-image-enfants-obligations-parents-42862.htm>

<https://www.actu-juridique.fr/civil/personnes-famille/loi-du-19-fevrier-2024-sur-le-droit-des-enfants-au-respect-de-leur-image-lillustration-parfaite-dun-texte-incoherent-inutile-et-incomplet/>

<https://www.actu-juridique.fr/civil/personnes-famille/le-respect-du-droit-a-limage-des-enfants-et-les-5-apports-de-la-loi-du-19-fevrier-2024/>

<https://www.dalloz-actualite.fr/flash/respect-du-droit-l-image-des-enfants-ce-que-change-loi-2024-120-du-19-fevrier-2024>

TEXTE DE LA LOI comprenant 5 articles :

LOI n° 2024-120 du 19 février 2024 visant à garantir le respect du droit à l'image des enfants :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049163317>